



Schéma pluriannuel de Jake Digital de 2026 à 2028

Sommaire	
Introduction.....	3
Actions pour 2026.....	3
Actions pour 2027.....	5
Actions pour 2028.....	5

Introduction

Jake Digital s'engage activement à rendre son site web accessible à tous, en respectant les normes du RGAA. En intégrant l'inclusion et l'accessibilité comme piliers de sa démarche, l'entreprise cherche à garantir une navigation équitable pour tous les utilisateurs, quelles que soient leurs limitations ou handicaps.

Actions pour 2026

Évaluation du site

Le site jake-digital.com a fait l'objet d'un audit réalisé par un cabinet expert afin de repérer les écarts par rapport aux standards du RGAA. L'analyse a passé en revue les 106 critères, incluant la navigation, les formulaires, les contenus multimédias et les éléments interactifs.

Engagement transparent

Dans une volonté de transparence, Jake Digital a publié les conclusions de cet audit, accompagnées d'un indice d'accessibilité et d'un plan d'action pluriannuel visant à améliorer l'expérience utilisateur.

Canal de signalement

Une adresse dédiée (accessibilite@jake-digital.com) permet aux internautes de signaler tout problème d'accessibilité. Chaque demande est examinée et traitée en fonction de son niveau d'impact.

Ajustements techniques

L'entreprise prévoit d'intégrer l'ensemble des correctifs soulevés lors de l'audit

- Critère 1.2 : Certaines images décoratives sont restituées par les technologies d'assistance.
- Critère 1.8 : dans les cas client, certaines images texte porteuse d'information ne sont pas remplacées par du texte stylé.
- Critère 3.2 : Les contrastes de certains textes ne respectent pas les ratios minimum de 4,5:1 pour les textes inférieurs à 24px et de 3:1 pour les autres textes.
- Critère 3.3 : Les contrastes de certains composants d'interface ne respectent pas les ratios minimum de 3:1
- Critère 4.1: Certains médias temporels pré-enregistrés ne disposent pas de transcription textuelle
- Critère 4.5 : Certains média temporels pré-enregistré n'ont pas d'audiodescription synchronisée
- Critère 4.7 : Certains médias temporels ne sont pas identifiables
- Critère 4.11 : Certains médias temporels ne sont pas contrôlables par le clavier
- Critère 7.3 : Plusieurs scripts ne sont pas contrôlables par le clavier
 - La croix de fermeture de la fenêtre modale de consentement RGPD.
 - Le button "PLAY" avant d'accéder au contenu des vidéos.
- Critère 7.4 : En cas de changement de contexte, l'utilisateur n'est pas averti

- Burger menu qui déclenche l'ouverture du menu
- Fenêtre consentement RGPD
- Critère 8.7 : Chaque changement de langue n'est pas indiqué dans le code source
- Critère 8.9 : Certaines balises sont uniquement utilisées à des fins de présentation
- Critère 9.1 : Certaines pages ne sont pas structurées correctement via des titres.
- Critère 9.2 : La structure du document n'est pas cohérente.
- Critère 10.1 : Les feuilles de style peuvent être utilisées pour contrôler la présentation de l'information
- Critère 10.3 : Certains contenus ne sont pas compréhensibles lorsque les feuilles de style sont désactivées.
- Critère 10.6 : Certains liens dont la nature n'est pas évidente ne sont pas suffisamment visibles par rapport au texte environnant
- Critère 10.7 : Le focus n'est pas visible sur l'ensemble des éléments interactifs.
- Critère 10.14 : Les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement ne peuvent pas être rendus visibles au clavier
- Critère 11.1 : Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- Critère 11.10 : Certains champs obligatoires ne sont pas identifiables.
- Critère 11.11 : Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- Critère 11.13 : Certains champs ne disposent pas d'informations sur la nature des données à fournir par l'utilisateur.
- Critère 12.6 : Les zones de regroupement de contenus ne peuvent pas être atteintes ou évitées.
- Critère 12.7 : Certains pages ne disposent pas de lien d'évitement ou d'accès rapide.
- Critère 12.11 : Les contenus additionnels apparaissant au survol, à la prise de focus ou à l'activation d'un composant d'interface ne sont pas nécessairement atteignables au clavier.

Suivi annuel : Un système de reporting interne sera mis en place pour documenter les progrès et ajuster les priorités.

Montée en compétence des équipes :

Un programme de sensibilisation à l'accessibilité numérique sera déployé auprès des pôles techniques, digitaux et marketing, afin de renforcer les expertises internes sur ce sujet clé.

Recrutement orienté accessibilité :

À partir de 2026, les profils de UI designer et de développeur front-end devront intégrer des compétences spécifiques en accessibilité numérique, notamment la maîtrise des standards W3C et du référentiel RGAA.

Actions pour 2027

Nouvel audit : Une nouvelle évaluation permettra de mesurer les progrès, vérifier la conformité des nouvelles fonctionnalités et identifier les axes d'amélioration. Les résultats seront rendus publics pour maintenir la transparence.

Actions pour 2028

Audit de contrôle : Une nouvelle évaluation permettra de mesurer les progrès, vérifier la conformité des nouvelles fonctionnalités et identifier les axes d'amélioration. Les résultats seront rendus publics pour maintenir la transparence.